



Diagnostic prénatal, fenêtre ouverte sur la vie

Marion Courtassol / marion.courtassol@lnc.nc | Créé le 18.07.2018 à 04h25 | Mis à jour le 18.07.2018 à 09h56



Dépister d'éventuelles maladies ou malformations, mettre en place un traitement, préparer à la naissance ou rassurer les futurs parents, le diagnostic prénatal a de multiples objectifs. Photo DR

Prévention. Entre échographies et prises de sang, toutes les femmes enceintes connaissent ce chemin bien balisé. Mais à quoi sert-il exactement ?

- **Détecter les pathologies lourdes**

L'échographie est l'élément essentiel de la surveillance fœtale. Elle est complétée par des prises de sang pour le dépistage de maladies infectieuses : syphilis, hépatite B, rubéole, HIV, toxoplasmose... Le diagnostic prénatal est un accès à la vie fœtale. A ce titre, il intervient à différents niveaux. Il permet, en premier lieu, « de dépister des maladies très graves, qui pourraient entraîner de lourds handicaps, et de prendre une décision sur la poursuite, ou non, de la grossesse par le biais d'une interruption médicale de grossesse (IMG), ce que la loi autorise, » explique Ronaldo Levy, praticien hospitalier au service de gynécologie-obstétrique du CHT. Dans d'autres cas, il permet de mettre en place un traitement, notamment contre la toxoplasmose ou la syphilis.

- **Préparer la naissance**

Le diagnostic permet aussi, dans le cas de certaines anomalies, de préparer les parents et l'équipe médicale pour accueillir au mieux l'enfant et de choisir le lieu de l'accouchement.

« Le Médipôle dispose d'une maternité de niveau III, c'est-à-dire avec un service de réanimation néonatale, un service de réanimation pour adulte à proximité, une banque de sang... Il présente des conditions de sécurité optimales en permettant une prise en charge immédiate, » souligne Ronaldo Levy. Parfois, une Evasan est nécessaire : « Par exemple, si on découvre une cardiopathie sévère, la maman partira à 8 mois de grossesse à Sydney. Tout sera planifié sur le plan matériel, comme psychologique. »

- **Rassurer les parents**

Un aspect très important du diagnostic anténatal est de rassurer les couples, « d'une façon générale, ou s'il y a des maladies dans la famille ou si l'aîné a une pathologie particulière. ». L'annonce d'une mauvaise nouvelle n'a rien d'anodin : « Il y a, à ce moment-là, quelque chose qui se brise. C'est une blessure narcissique très forte. Il faut aider la maman à se reconstruire et à investir à nouveau cette grossesse. » L'aspect psychologique étant très important, « il nous arrive, quand un couple a eu une première grossesse difficile ou a connu une fausse couche, de faire des échos supplémentaires pour le rassurer. »

- **S'il y a une mauvaise nouvelle...**

Le CHT dispose d'un centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal. « Toute anomalie détectée donne lieu à un second diagnostic. Toutes les données sont discutées par une équipe qui comprend notamment des pédiatres, des généticiens, des psychologues. Nous sommes aussi en contact avec une équipe de cardiologues en Australie. Tout diagnostic prénatal est un travail d'équipe pour accompagner le couple dans cette épreuve. » Car il est parfois nécessaire d'interrompre la grossesse. Trois à quatre IMG sont pratiquées chaque semaine au CHT.

- **Vers la fin de l'amniocentèse ?**

Pour Ronaldo Levy, « le diagnostic de la trisomie 21 reste quelque chose de passionnel. On en parle beaucoup mais, en réalité, c'est quelque chose de rare, tempère-t-il. Dans un premier temps, il s'agit d'estimer le risque. Pour cela, nous tenons compte de l'âge de la mère et de la clarté nucale (largeur de la nuque, NDLR) mesurée à la première échographie, complétée si nécessaire par une prise de sang. S'il y a un risque, une amniocentèse, c'est-à-dire, un prélèvement de liquide amniotique, est pratiqué aux environs de la 15e ou de la 16e semaine, » détaille le spécialiste. Un examen qui n'est pas anodin puisque le risque de fausse couche est de 0,5 %.

Cependant, « une petite révolution » est en train de se profiler. « Depuis environ un an, le DPNI (dépistage prénatal non invasif) se développe en Métropole. Il consiste à analyser l'ADN du fœtus à l'aide d'une prise de sang. L'amniocentèse ne serait alors plus pratiquée que si le résultat du DPNI est positif. »

- **Et l'écho 3 D ?**

Très demandée par certains futurs parents pour découvrir avant l'heure le minois de leur bébé, quelle est la place de la technologie 3 D ? « Il faut remettre cet examen à sa juste place. La motivation première de cet outil est de servir au dépistage. Certes, cela peut être un moment sympathique, mais il s'agit avant tout d'un acte médical, rappelle le spécialiste. Cette technologie 3D est parfois un outil très important pour la face ou le rachis. Mais pour les parents, attention à ce côté presque trop réel. Il faut bien être conscient que ce n'est pas une photo mais une reconstruction informatique de l'image. Cela peut même être traumatisant pour certains couples. »

Savoir +

Ronaldo Levy sera présent lors des Journées médicales calédoniennes les 20 et 21 septembre au centre Tjibaou. Il animera les conférences sur le thème de la périnatalité qui aborderont, notamment, l'analyse du génome fœtal dans le sang maternel, la prévention et le traitement de la prématurité par le Professeur Jacky Nizard, ou encore l'assistance médicale à la procréation.

L'intégralité de ce programme destiné aux professionnels de la santé : page Facebook [Journées médicales calédoniennes 2018](#) [1].

Inscriptions sur [eticket.nc](#). Tarif pour les deux jours (avec cocktail et déjeuner) : tarif réduit de 5 000 francs jusqu'au 31 juillet, puis 7 000 francs.

Repères

Premier trimestre : fixer un calendrier

L'échographie du premier trimestre est très importante car elle permet la datation de la grossesse et donc de déterminer son terme et de faire le planning du suivi.

Elle permet aussi de déterminer s'il s'agit d'une grossesse simple ou multiple et de dépister de premières anomalies. « Comme la future mère ne sent pas encore le fœtus bouger, c'est aussi une première rencontre de l'enfant et de ses parents », souligne Ronaldo Levy.

Deuxième trimestre : zoom sur la morphologie

« L'échographie des 4 mois et demi est essentielle car elle représente l'examen morphologique le plus détaillé. On va aussi bien suivre les courbes de croissance, poids et taille. »

Dernière écho, la croissance à la loupe

La dernière échographie, celle des 8 mois, n'est pas obligatoire dans de nombreux pays. Elle a pour but de vérifier la croissance de l'enfant, « l'essentiel de cette écho est de vérifier que le bébé grossit bien, d'environ 200 grammes par semaine, » explique le praticien.

Autre objectif : préparer l'accouchement.

« L'enfant doit, à ce stade, avoir la tête en bas. Nous vérifions également que le placenta n'est pas trop près du col. »

Links

[1] <https://www.facebook.com/events/515341618862692/>